



GRUPEMENT POUR L'INSERTION & L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES

INFORMATION PRESSE

31/05/2023

**DONS MATÉRIELS
AU PÔLE MAINTENANCE AUTOMOBILE / ENGINs
Une seconde vie au service de la pédagogie**

**COCKTAIL DE REMERCIEMENT
jeudi 08 juin 2023 de 10h à 11h
9, rue Papin à Ducos**

Pour remercier ses généreux donateurs en matériels et engins
et faire découvrir ses nouveaux outils pédagogiques,
le pôle Maintenance automobile / engins
du **Groupe pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles en Nouvelle-Calédonie (GIEP-NC)**
organise un cocktail **jeudi 08 juin 2023 de 10h à 11h**
dans ses ateliers situés au 9, rue Papin à Ducos.

En présence de :

M. **Thierry SANTA**, président du conseil d'administration du **GIEP-NC**,
membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge de l'animation et du contrôle des
secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,

M. **Gabriel MUAVAKA**, directeur du **GIEP-NC**,

M. **Pascal VELASCO**, directeur adjoint du **GIEP-NC** en charge de la formation,

Mme **Marianne FEDRONIE**, responsable du **pôle Maintenance automobile / engins** au **GIEP-NC**,

Mme **Chrystelle AUBRY**, gérante de la société **Auto Technic Industrie**,

M. **Yannick BRIFFA**, gérant de la société **Marconnet**,

M. **Arnaud BONDOUX**, directeur général de la **Société des Mines de la Tontouta**,

M. **Jean-Noël JACOB**, responsable Logistique de la société **Sullivan**.

Programme :

- 10h00 : Accueil autour d'un cocktail préparé par les stagiaires du dispositif SPOT* et leur formateur en cuisine, M. Frédéric MERCIER.
- 10h30 : Discours de remerciement du GIEP-NC et remise aux entreprises donatrices d'un objet en témoignage du don.

**Le SPOT a pour mission de préparer le public le plus éloigné de l'emploi à intégrer des formations qualifiantes ou de favoriser leur insertion professionnelle directe.*

**Pour assister à cet événement,
ou pour plus d'informations :**
contactez Jérôme DEVILLERS, chargé de communication au GIEP-NC,
au 28 61 54 (communication@giep.nc)



Retrouvez nos
communiqués de presse
sur **www.giep.nc**
rubrique
"Espace Médias"

Relations presse : communication@giep.nc / Téléphone : 28 61 54 / 1, rue de la Somme, Nouméa

Du matériel reconverti en outils pédagogiques

Ces machines données au pôle Maintenance automobile / engins couvrent toutes les compétences attendues pour répondre au métier de technicien en maintenance d'engins.

Reconverties en outils pédagogiques, elles permettront de réaliser des modules de formation en matière d'hydraulique, d'électricité / électronique, de motorisation, ou encore de transmission.

Liste des donateurs et des engins offerts

La société MARCONNET

représentée par **M. Yannick BRIFFA**, gérant,
a remis en novembre 2022 :

- **1 gerbeur électrique** fonctionnel
- **1 gerbeur électrique** non fonctionnel, pour les pièces

Ces engins serviront aux formations sur véhicules électriques et véhicules hybrides ainsi que lors de formations en électricité dans le cadre de Titres professionnels ou de la formation continue.

Ils permettront aux stagiaires d'intervenir sur les différents systèmes électriques et technologiques de la machine.



La société AUTO TECHNIC INDUSTRIE

représentée par **Mme Chrystelle AUBRY**, gérante,
a remis en janvier 2023 :

- **1 banc de contrôle de charge alternateur**

Lors des épreuves d'examen du Titre pro TMECM (Technicien de Maintenance d'Engins et de Matériels de Chantier et de Manutention), nous pourrions réaliser des pannes / contrôles sur le circuit de charge électrique.

Cet outil sera mis en œuvre durant les formations de Technicien de Maintenance d'Engins et de Matériels de Chantier et de Manutention (TMECM), mais également pour des actions de formation continue à destination des entreprises sur le module Électricité de base.



La SOCIÉTÉ DES MINES DE LA TONTOUTA

représentée par **M. Arnaud BONDOUX**, directeur général,
à remis en mars 2023 :

- **1 pelle sur chenilles (KOMAT'SU)**

Cet outil couvrira une grande majorité des compétences techniques demandées par le référentiel des techniciens d'engins miniers, à savoir la possibilité de faire des interventions sur le système hydraulique, le système électrique, et sur le moteur de la machine.



La société SULLIVAN

représentée par **M. Jean-Noël JACOB**, responsable Logistique,
à remis en mars 2023 :

- **1 gerbeur électrique (NISSAN)**
- **1 transpalette électrique (T16)**

Ces engins permettront la réalisation des formations sur véhicules électriques et véhicules hybrides, ainsi que lors de formations en électricité dans le cadre de la formation continue ou la certification aux titres professionnels.

Le matériel permettra de travailler sur de nouvelles / différentes technologies.





GRUPEMENT POUR L'INSERTION & L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES

INFORMATION PRESSE

31/05/2023

DONS MATÉRIELS AU PÔLE MAINTENANCE AUTOMOBILE / ENJINS

Présentation du pôle Maintenance Automobile / engins

Maintenance automobile / engins

Le pôle Maintenance automobile / engins comprend les secteurs des services de l'automobile et de la maintenance des engins miniers et des matériels de travaux publics. Il dispose d'un plateau technique innovant et d'une équipe reconnue par les professionnels pour ses capacités techniques et pédagogiques.

Il réalise des actions de formation professionnelle continue ou en alternance, des travaux d'ingénierie et organise également des chantiers de formation.

Prestations aux entreprises

À l'écoute des besoins des entreprises et des évolutions technologiques, le pôle dispose d'un plateau technique innovant et d'une équipe reconnue par les professionnels pour ses capacités techniques et pédagogiques. Il réalise des actions de formation professionnelle continue ou en alternance, ainsi que des travaux d'ingénierie dans les domaines de la formation à distance et de la modularisation des parcours.

Les formations dispensées par le pôle Maintenance automobile / engins sont aussi adaptées aux besoins de formation continue des salariés en activité. En effet, pour que la durée des formations, oscillant entre 4 et 11 mois, ne soit pas un obstacle à leur suivi, l'équipe pédagogique du GIEP-NC propose également un programme de formation sur-mesure, sur la base de modules courts.

Quels atouts de l'ingénierie pédagogique mise en oeuvre ?

Le GIEP-NC est en capacité de développer des programmes de formation totalement conçus « à la carte ». Un premier travail peut permettre d'aider l'entreprise à analyser et formaliser ses besoins grâce à des prestations spécifiques telles que le bilan de compétences professionnelles, l'évaluation des compétences et aptitudes professionnelles ou bien l'analyse et le diagnostic.

Ce travail peut être réalisé par le biais du service formation développement du GIEP-NC. Si des besoins très spécifiques sont identifiés, des prestataires hors Nouvelle-Calédonie peuvent être mobilisés grâce aux partenariats développés par le GIEP-NC.

La formation peut être délivrée soit dans l'entreprise même, soit sur les plateaux techniques du GIEP-NC avec une pédagogie axée sur le training factory (plateaux techniques équipés au plus près de ce que le stagiaire va trouver dans son secteur professionnel). De la même manière, la progression pédagogique est axée sur des situations de travail rencontrées dans une véritable activité de production.

Enfin, le GIEP-NC est en mesure de mettre en oeuvre des dispositifs d'évaluation post formation afin de vérifier les apports formatifs. Fort de ses compétences en matière d'ingénierie de formation, le GIEP-NC est en capacité d'aider l'entreprise en amont dans la définition de son cahier des charges et de lui proposer les modules de formation conçus sur-mesure en adéquation avec ses besoins spécifiques.

Le GIEP-NC est également en mesure de proposer en location tout ou partie de ses ateliers pour que l'entreprise, si elle le souhaite, puisse y déployer ses propres formations avec ses formateurs.

Contacts : 24 02 08 - auto@giep.nc

Relations presse : communication@giep.nc / Téléphone : 28 61 54 / 1, rue de la Somme, Nouméa



GRUPEMENT POUR L'INSERTION & L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES

**DONS MATÉRIELS
AU PÔLE MAINTENANCE AUTOMOBILE / ENGIN**

**Présentation du Groupement
pour l'Insertion et l'Évolution professionnelles**

Créé en 2019, le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles (GIEP-NC) est issu de la fusion de trois établissements publics du domaine de la formation professionnelle : l'EFPA, l'EMM et l'IDC-NC. La volonté de favoriser un continuum dans le parcours de formation et d'insertion a conduit ces structures à se regrouper au sein d'un seul organisme, le GIEP-NC.

Les formations professionnelles mises en oeuvre par le groupement, s'adressent :

- Aux publics les plus éloignés de l'emploi afin de favoriser leur insertion
- Aux entreprises et à leurs salariés, par une offre de formation professionnelle continue (remise à niveau technique, perfectionnement, évolution technologique, reconversion professionnelle, VAE...)

Les missions du GIEP-NC

Le GIEP-NC est un ensemble de pôles de compétences pour le développement professionnel. Il a pour mission de :

- Informer, orienter et accompagner dans le projet professionnel ;
- Préparer à l'emploi et/ou à une formation qualifiante ;
- Former aux métiers de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie, de la maintenance automobile et engins, de la mer et du transport logistique.

Ces missions ont pour objectif de favoriser :

- L'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- L'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue ;
- L'adaptation et le maintien dans l'emploi ;
- La promotion professionnelle et sociale par l'accès aux différents niveaux de qualification.

La gouvernance du GIEP-NC

Les membres fondateurs du GIEP-NC sont :

- La Nouvelle-Calédonie,
- Les trois provinces,
- Les organisations syndicales de salariés et les organisations d'employeurs,
- Les missions d'insertion des jeunes des provinces Nord et Sud,
- L'Établissement Provincial de l'Insertion, de la Formation et de l'Emploi (EPIFE) .

La gouvernance stratégique du groupement est confiée à une assemblée générale organisée en trois collèges :

- Institutionnel
- Partenaires sociaux
- Insertion

La gouvernance opérationnelle est assurée par un conseil d'administration resserré dont le président est également le président de l'assemblée générale. Le directeur assure le fonctionnement du groupement, sous l'autorité du conseil d'administration et de son président.